Procédure de reprise des activités

Semaine d'essai du 22/09 au 26/09/2025

Pour les activités à l'ISAE, (piscine, RCM mercredi soir, Yoga mardi soir)

ATTENTION PROCEDURE PARTICULIERE:

Il est obligatoire de s'inscrire <u>sur ce fichier</u> pour les cours d'essai. Nous devons fournir une liste des inscrits pour chaque séance d'essai. Même si vous n'êtes pas sûr de participer, il est nécessaire de vous inscrire, sans quoi vous ne pourrez pas accéder au site.

Le site de l'ISAE étant un site protégé, pour pouvoir y accéder toute l'année, vous devez :

- Compléter la <u>fiche de demande d'accès au site</u> (format PDF remplissable) avec les documents requis dont
- Une fois la facture CAES reçue et réglée, demander au CAES une attestation d'appartenance* confirmant votre inscription aux cours. *(Elle ne vous sera délivrée qu'une fois votre facture réglée)
- Déposer tous ces documents au complet à l'accueil du bâtiment ISAE Supaero(n°81 sur le <u>plan</u>, compter un délai de 7 jours pour obtenir un badge). Ce badge est nécessaire pour accéder au site, que ce soit à pied ou en voiture.
 - Accès au site (par les postes de garde) : Plan

Entrée PRINCIPALE 10 avenue Edouard Belin (changement de nom de l'avenue av. Marc Pélegrin) (voir le plan) pour :

- Pour la **piscine** (n°9 sur le plan), privilégie d'y aller à pieds (les parkings sont souvent complets la journée)
- Pour le **RCM** (n°8 sur le plan), vous pouvez vous garer. La salle (petit gymnase)est toujours ouverte et se situe au premier étage.



Entrée zone Nord 4 avenue Edouard Belin (changement de nom de l'avenue av. Marc Pélegrin) (voir le plan) pour :

• Pour le **YOGA** (n°8 sur le plan), vous pouvez vous garer (salle de yoga à la MDE au premier étage) * pas de douches à proximité.

PHOTO DE LA PORTE D ACCES AU YOGA